

Communiqué de presse
Jeudi 21 juillet 2022

De nouveaux pontons pour la navette fluviale Calypso

A partir du 13 juillet 2022, les pontons de la navette fluviale Calypso changent d'emplacement sur la rive droite et sur la rive gauche de Rouen. Ces modifications visent à accompagner le développement urbain de la rive gauche et à faciliter l'intermodalité en rive droite. Cette modification est également l'occasion d'acter la pérennisation de la ligne de transports en commun. Expérimentée depuis juillet 2019 et pérennisée en février 2022, la navette fluviale à énergie électro-solaire est désormais pleinement intégrée au Réseau Astuce.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement : « L'installation des pontons définitifs acte la pérennisation de la navette fluviale Calypso. Ce mode de transport, respectueux de l'environnement et novateur, est une opportunité forte pour la Métropole et ses habitants. Nous avons fait le choix de déplacer les pontons pour nous adapter aux mutations de l'environnement urbain. L'arrivée du hangar 105 rive gauche, le développement de l'attractivité des quais de Seine et la proximité du TEOR dans le quartier Pasteur-Prefecture sont autant d'éléments que nous avons souhaité conjuguer avec cette nouvelle mobilité douce. »

Dès le début de son expérimentation, les acteurs fluviaux de proximité se sont mobilisés pour accompagner le lancement de la navette fluviale. C'est ainsi entre deux pontons temporaires, prêtés par Haropa Port rive droite et par les pompiers rive gauche, que la navette réalisait ses trajets. Ceux-ci étaient situés respectivement sur le ponton d'Honneur Jean Ango sur la rive droite et devant le siège de la Métropole Rouen Normandie au 108.

Désormais, la navette électro-solaire Calypso desservira les deux pontons suivants :

- En rive droite de la Seine, au plus près de la station de TEOR Pasteur
- En rive gauche de la Seine, en face du hangar 107

Contact presse Réseau Astuce :

06 12 30 46 97

+ d'infos sur :

Astuce en ligne 02 35 52 52 52
www.reseau-astuce.fr

www.reseau-astuce.fr





Les modalités d'utilisation de la navette fluviale ne changent pas. Pour l'emprunter, les usagers doivent être munis d'un titre de transport valable sur le réseau Astuce : tous les abonnements et titres du réseau Astuce sont acceptés y compris le titre SMS et le M-ticket. Un valideur présent à l'intérieur de la navette permet de valider aussi bien un titre magnétique qu'une carte Astuce. A noter qu'aucun achat de titre ne peut être effectué actuellement dans la navette.

Les traversées sont effectuées à un rythme régulier en fonction de la fréquentation, sur les plages horaires suivantes :

- Du lundi au vendredi de 7h45 à 9h30, de 11h30 à 14h45 et de 16h30 à 18h45 (sauf soirs de matchs de hockey où la navette est interrompue à partir de 18h00),
- Les week-ends et jours fériés de 11h00 à 19h00 (sauf soirs de matchs de hockey où la navette est interrompue à partir de 18h00).

Si une personne souhaite emprunter la navette et que cette dernière est amarrée sur l'autre rive, il lui suffit de faire un geste pour signaler son intention de traverser.

Le samedi et le dimanche, c'est gratuit, je valide !

La traversée en Calypso est gratuite les samedis et dimanches. Toutefois, le passager doit être muni d'un titre de transport validé mais aucun décompte de voyage ne sera effectué.

Contact presse Réseau Astuce :

06 12 30 46 97

+ d'infos sur :

Astuce en ligne 02 35 52 52 52
www.reseau-astuce.fr

www.reseau-astuce.fr

